

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 22 juillet 2019 à 18h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon et à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers suivants : Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Résolution - Embauche du directeur des travaux publics ;
3. Résolution - Embauche de l'éco-conseiller ;
4. Résolution - Demande de certificat d'autorisation pour le chemin de la Rivière ;
5. Période de questions ;
6. Levée de l'assemblée.

12881-0719

### **Acceptation de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la Loi et qu'il constatent qu'il y a quorum ;

**DONC**, il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

12882-0719

### **Résolution – Embauche du directeur des travaux publics**

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit embaucher une personne pour combler le poste de directeur des travaux publics ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a procédé à l'entrevue de plusieurs candidats ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'embaucher monsieur Benoit Mongeau au poste de directeur des travaux publics à compter du 26 août 2019 en considération d'une période de probation de 6 mois, conformément au contrat intervenu entre monsieur Mongeau et la Municipalité.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

12883-0719

### **Résolution – Embauche de l'éco-conseiller**

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit embaucher une personne pour combler le poste d'éco-conseiller actuellement vacant ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a procédé à l'entrevue de 5 candidats ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde , appuyé par madame Diane Jeannotte

et résolu d'embaucher monsieur Sébastien Simard au poste d'éco-conseiller à compter du 6 août 2019 en considération d'une période de probation de 6 mois, conformément aux dispositions prévues à la convention collective en vigueur à 100% de l'échelle salariale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

12884-0719

**Résolution - Demande de certificat d'autorisation – Travaux chemin de la Rivière**

**ATTENDU** le glissement de terrain survenu le long du chemin de la Rivière ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a mandaté Équipe Laurence pour préparer les plans et devis pour la réalisation des travaux ;

**ATTENDU** la nécessité d'obtenir un certificat du ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques ;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme , appuyée par madame Dianne Jeannotte et résolu D'AUTORISER le directeur général par intérim, Monsieur Jean-François Albert, à déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques et d'acquitter les frais relatifs aux travaux sur le chemin de la Rivière, suite au glissement de terrain survenu au printemps 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Période de questions**

Le conseil prend bonne note des questions posées par les personnes présentes et madame la mairesse répond aux questions. Les réponses qui ne peuvent être données ce jour, le seront lors d'une prochaine assemblée.

12885-0719

**Levée de l'assemblée**

À 19h02 considérant que tous les sujets à l'ordre du jours sont épuisés, il est proposé monsieur Pierre Salois , appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(s) Nathalie Rochon*

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse

*(s) Jean-François Albert*

**JEAN-FRANÇOIS ALBERT**  
Directeur général et greffier par  
intérim

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse